



Première session de 2026 du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

21 et 22 avril 2026

Notification de la direction exécutive

I. Dates, ordre du jour, lieu et participation

1. Le Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a tenu sa troisième session de 2025 les 25 et 26 novembre 2025. Le rapport sur les travaux de cette session fait l'objet du document HSP/EB.2025/25, et les décisions adoptées par le Conseil exécutif lors de cette session figurent dans le document HSP/EB.2025/26.
2. À cette session, dans sa décision 2025/8, le Conseil exécutif a décidé que sa première session de 2026 se déroulerait sur deux jours, les 21 et 22 avril 2026. Le Conseil exécutif a également arrêté l'ordre du jour provisoire de sa première session de 2026, sous réserve de son réexamen par le Bureau conformément au paragraphe 2 de l'article 10 du [Règlement intérieur](#) du Conseil exécutif.
3. Le 12 février 2026, comme demandé par le Conseil exécutif, le Bureau a examiné et recommandé l'ordre du jour provisoire de la première session de 2026, qui figure dans le document HSP/EB.2026/1 et peut être consulté ici. Conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, les documents de travail de la session seront distribués dans les six langues officielles de l'ONU le 24 mars 2026 au plus tard, soit quatre semaines avant l'ouverture de la session.
4. La session se tiendra en présentiel au siège d'ONU-Habitat, qui se trouve à l'Office des Nations Unies à Nairobi.
5. La session sera ouverte le mardi 21 avril 2026 à 9 heures [heure de Nairobi (TU+3)]. Les participant(e)s sont invité(e)s à prendre place à 8 h 45 au plus tard dans la salle de conférence 2.
6. Il est attendu que les [membres](#) du Conseil exécutif participent à cette première session de 2026. Aux termes de l'article 17 du [Règlement intérieur](#) du Conseil exécutif, tout État Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre du Conseil exécutif et tout membre d'une institution spécialisée peut assister aux réunions du Conseil. Chaque délégation devrait se composer d'un(e) représentant(e) accrédité(e) et d'autant de représentant(e)s suppléant(e)s et de conseiller(ère)s que nécessaire.

II. Principales questions à l'examen

7. Au nombre des principales questions qui seront examinées par le Conseil exécutif à sa première session de 2026 figurent les suivantes :
 - a) Questions financières, budgétaires et administratives ;
 - b) Mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2026-2029, structure et répartition des responsabilités au sein de l'organisation et stratégie de mobilisation des ressources pour le plan stratégique ;
 - c) État d'élaboration du projet de programme de travail d'ONU-Habitat et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2027 ;
 - d) Activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat ;

- e) Application des résolutions adoptées par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains ;
- f) Préparatifs de la treizième session du Forum urbain mondial ;
- g) Préparatifs en vue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours du Nouveau Programme pour les villes.

III. Organisation des travaux proposée pour la première session de 2026

8. Le Bureau a proposé l'organisation et le calendrier des travaux figurant dans l'annexe de la présente notification, pour examen par les États Membres. La plupart des travaux de cette session de deux jours devraient se dérouler en plénière.

A. Bureau

9. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, le Bureau du Conseil exécutif se compose d'un(e) Président(e), de trois Vice-Président(e)s et d'un(e) Rapporteur(se). La répartition géographique du Bureau qui assurera la conduite de la première session de 2026 est actuellement la suivante :

Président(e) :	Allemagne (États d'Europe occidentale et autres États)
Vice- Président(e)s :	Chine (États d'Asie et du Pacifique)
	Slovaquie (États d'Europe orientale)
	Brésil (États d'Amérique latine et des Caraïbes)
Rapporteur(se) :	Cameroun (États d'Afrique)

10. Le Conseil devrait élire un nouveau Bureau qui exercera ses fonctions pendant la période 2026-2027. Le Bureau sera composé comme suit : Président(e) : États d'Asie et du Pacifique ; Vice-Président(e)s : États d'Afrique, États d'Amérique latine et des Caraïbes, États d'Europe occidentale et autres États ; Rapporteur(se) : États d'Europe orientale.

B. Réunions pendant la session

1. Premier jour de la session

11. Il est proposé que le premier jour de la session soit consacré aux points 1 à 7 de l'ordre du jour (voir l'annexe).

2. Deuxième jour de la session

12. Il est proposé que le deuxième jour de la session soit consacré aux points 8 à 18 de l'ordre du jour (voir l'annexe).

C. Consultations sur les projets de décision dont le Conseil exécutif sera saisi

13. Il est recommandé, pour des raisons d'efficacité, que les projets de texte dont le Conseil exécutif sera saisi à sa première session de 2026 soient examinés, avant l'ouverture de la session, par le groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives créé par le Conseil exécutif au paragraphe 7 de sa [décision 2019/2](#). La présidence de ce groupe devrait ensuite, sur la base de ces discussions préliminaires, transmettre les projets de texte, y compris les projets de décision, au Conseil exécutif pour examen approfondi et adoption éventuelle.

14. Il est également prévu qu'une partie de la session sera consacrée à des négociations informelles sur les projets de décision en vue de les fusionner, de les concilier ou de les clarifier, si nécessaire, avant leur examen par le Conseil exécutif lors d'une séance plénière de la session.

D. Consultations informelles

15. Afin de faciliter les travaux du Conseil exécutif, des dispositions seront prises, sur demande, pour organiser au sein des groupes régionaux des consultations informelles sur diverses questions, y compris tout projet de texte issu de la session, notamment tout projet de décision, dont le

Conseil exécutif sera saisi pour examen et adoption éventuelle. Les demandes en vue de telles dispositions devront être envoyées à l'adresse suivante : unhabitat-sgb@un.org.

E. Inscription

16. Tou(te)s les représentant(e)s sont invité(e)s à se préinscrire pour la session à compter du **mardi 17 février 2026** à l'adresse suivante : <https://unhabitat.org/meetings/first-session-of-2026-of-the-executive-board>. Tou(te)s les participant(e)s doivent s'inscrire avant le **jeudi 16 avril 2026**.

17. Conformément à l'article 8 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, les États Membres sont priés de communiquer les noms des membres de leurs délégations respectives à la session du Conseil exécutif en chargeant sur le [portail d'inscription en ligne](#) d'ONU-Habitat une note verbale (ou toute autre communication officielle) contenant ces informations, le **jeudi 16 avril 2026** au plus tard.

18. Des renseignements supplémentaires sont affichés sur les pages de la session : <https://unhabitat.org/meetings/first-session-of-2026-of-the-executive-board> et <https://unhabitat.org/governance/executive-board>. Toute question concernant la session doit être envoyée à l'adresse suivante :

Ulf Bjornholm
Secrétaire des organes directeurs
Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
P.O. Box 30030
00100 Nairobi (Kenya)
Adresse électronique : unhabitat-sgb@un.org

Proposition d'organisation des travaux et de calendrier pour la première session de 2026 du Conseil exécutif (21 et 22 avril 2026)

<i>Jour/date</i>	<i>Heure (TU+3)</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
Mardi 21 avril	9 heures	- Ouverture de la session. - Questions d'organisation : - Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la première session de 2026 ; - Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa troisième session de 2025. - Rapport de la présidence du groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives et point par la coprésidence du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s. - Questions financières, budgétaires et administratives, y compris un point sur la Fondation pour des villes et des communautés durables. - Mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2026-2029 : - Point sur la structure et la répartition des responsabilités ; - Point sur le cadre de suivi du plan stratégique ; - Stratégie de mobilisation des ressources pour le plan stratégique.
		<i>Consultations informelles sur les projets de texte</i>
	14 heures	- État d'élaboration et examen du projet de programme de travail d'ONU-Habitat et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2027. - Exécution des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, y compris la communication d'informations sur les activités relatives aux programmes menées en 2025 et l'exécution des sous-programmes, des programmes phares et des activités de coopération technique.
		<i>Consultations informelles sur les projets de texte</i>
Mercredi 22 avril	9 heures	- État de l'application des résolutions adoptées par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains. - Préparatifs en vue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. - Préparatifs de la treizième session du Forum urbain mondial. - Mise en œuvre par ONU-Habitat de la réforme du système des Nations Unies pour le développement et de la gestion de l'Organisation. - Mesures prises par ONU-Habitat pour renforcer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles ou tout autre type d'exploitation ou d'atteinte et contre le harcèlement sexuel au travail. - Rapport du Bureau des services de contrôle interne.
		<i>Consultations informelles sur les projets de texte</i>
	14 heures	- Rapport annuel sur les mesures prises par la Directrice exécutive pour actualiser et améliorer la gestion, les politiques et les procédures internes d'ONU-Habitat. - Examen et adoption des textes issus de la session, y compris l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de 2026. - Élection des membres du Bureau. - Questions diverses. - Clôture de la session.